



# École de musique - Vallée du Bédât

Cébazat - Châteaugay - Blanzat - Nohanent - Durtol

Guide de rentrée **pour les élèves réinscrits**

*Votre rentrée sans rien manquer !*

*Année 2023-2024*

*C'est reparti !*

*Et il y a du nouveau cette année, **le théâtre vient compléter** la liste des pratiques artistiques qui vous sont proposées à l'école. Sympa non ?!*

*Nous, on adore l'idée et les opportunités qui s'ouvrent avec l'arrivée d'un nouveau collègue sur cette discipline !*

*Vous en avez certainement entendu parler l'année dernière, et si ce n'est pas le cas voici qui va combler cette lacune : **l'orchestre d'harmonie a enregistré son 2<sup>ème</sup> disque**. Une aventure !*

*Alors restez en veille permanente, des informations vont vous parvenir prochainement pour réserver votre exemplaire, car oui, en tant qu'élèves de l'école nous vous réservons la primeur !*

*C'est reparti donc pour une année pétillante de projets artistiques avec aussi ses piliers comme notre fidèle et précieuse association **Cébaz'tempo sans laquelle il ne ferait pas si bon vivre** dans votre école.*

*Un grand merci à ses bénévoles, ne les oubliez pas si dans l'année vous avez un peu de temps à partager. C'est à plusieurs que l'on garde le goût de servir à tous.*

*L'ensemble de l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée et une année effervescente au sein de l'école de musique **ET THÉÂTRE** de la Vallée du Bédât !*

Yann Maniez

*Bonne rentrée,  
belle année !*



École municipale de musique  
Rue d'Aubiat - 63118 CÉBAZAT

☎ 04 73 87 43 40 - [www.cebazat.fr](http://www.cebazat.fr)

Ouverture au public :

Du lundi au jeudi de **14h00 à 18h30**

Le vendredi de **14h00 à 16h30**

# Classes instrumentales

Reprise des cours le **lundi 11 septembre**

Dates des réunions de rentrée

**Pour les fins d'APDI et d'éveil 6 ans en attente d'un cours d'instrument : ne pas se rendre à ces réunions. Le professeur d'instrument vous contactera après la clôture des inscriptions, entre le 15 et le 17 septembre.**

- |   |   |
|---|---|
|  <u>Accordéon</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Blanzat</i>                           |  <u>Percussions</u><br>Mardi 5 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>          |
|  <u>Batterie</u><br>Mardi 5 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>                               |  <u>Saxophone</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>         |
|  <u>Clarinete</u><br>Jeudi 7 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>                              |  <u>Technique vocale</u><br>Jeudi 7 sept. à 18h30 - <i>Blanzat</i>     |
|  <u>Contrebasse/Basse</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Blanzat</i>                 |  <u>Trombone / tuba</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i> |
|  <u>Cor</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>                               |  <u>Trompette</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>       |
|  <u>Flûte</u><br>Jeudi 7 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>                                |  <u>Violon</u><br>Jeudi 7 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>             |
|  <u>Guitare</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Blanzat</i>                           |  <u>Violoncelle</u><br>Jeudi 7 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>        |
|  <u>Guitare électrique</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Blanzat</i>                |  <u>Piano</u><br>Mercredi 6 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>           |
|  <u>Hautbois</u><br>Jeudi 7 sept. à 18h00 - <i>Cébazat</i>                             |   |
|  <u>Jazz / Musique actuelle amplifiée</u><br>Mercredi 6 sept. à 20h00 - <i>Blanzat</i> |   |

**Pensez à consulter vos horaires de solfège et de pratique collective avant !**

## Formation musicale

### Reprise des cours le **lundi 11 septembre**

**Nouveaux horaires** : les horaires sont affichés à l'école de musique à Cébazat.

- Pensez à les consulter avant les réunions de rentrée d'instruments.

**Répartition des classes** : Les élèves sont répartis dans les classes en fonction de leur niveau et de leur âge.

- Les cours sont donc attribués d'office.

**Changements d'horaires** : si les horaires ne vous conviennent vraiment pas, renseignez-vous auprès du secrétariat des possibilités éventuelles.

[04.73.87.43.40](tel:04.73.87.43.40) / [mairie.ecole-de-musique@cebazat.fr](mailto:mairie.ecole-de-musique@cebazat.fr)

**Vente des livres de formation musicale :**

**Samedi 23 sept. (9h30 - 12h30)** l'association Cébaz'tempo assurera une permanence pour la vente des livres. Bon à savoir : **la carte bleue est acceptée !**

*Les adhérents bénéficient d'une remise sur le prix des manuels !*

**Attention:** les cours de première année (1C1) commenceront le 18 septembre.  
Cela concerne les enfants d'APDI et fin Eveil 6 ans de l'an dernier, et qui vont débiter cette année l'apprentissage d'un instrument.

## Éveil musical

### Reprise des cours le **lundi 18 septembre**

**Les cours sont attribués d'office**, si les horaires ne vous conviennent vraiment pas, renseignez-vous auprès du secrétariat des possibilités éventuelles.

[04.73.87.43.40](tel:04.73.87.43.40) / [mairie.ecole-de-musique@cebazat.fr](mailto:mairie.ecole-de-musique@cebazat.fr)

**Important :**

**Samedi 23 sept. (9h30 - 12h00)** l'association Cébaz'tempo assurera une permanence pour la vente des livres. Pensez à vous munir de votre chéquier.

*Les adhérents bénéficient d'une remise sur le prix des manuels !*

## Pratiques collectives

### Reprise des répétitions le **lundi 11 septembre**

Les pratiques collectives font partie intégrante de l'apprentissage musical, **elles sont donc obligatoires.**

Le moment venu, les professeurs d'instruments proposent à leurs élèves :

**Orchestre des Petits** : mer. 15h15 - 16h30

**Orchestre Junior** : mer. 18h00 - 19h30

**Orchestre Adulte** : mar. 19h45 - 21h15

**Orchestre d'Harmonie** : ven. 19h00 - 21h00

**Ensemble de Cuivres** : jeu. 19h00 - 20h30

**Ensemble à Cordes** : sam. 14h30 - 16h00

**Big Band** : lun. 20h30 - 22h00

## Vous voulez commencer une autre discipline ?

Rien de plus simple !

Rendez-vous sur le site de la ville de Cébazat : [www.cebazat.fr](http://www.cebazat.fr)

- Onglet culture et école de musique
  - Inscriptions et tarifs

**Les critères de priorité sont maintenus :**

- 1) Enfants de Cébazat-Châteaugay-Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 2) Adultes de Cébazat-Châteaugay-Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 3) Enfants hors Cébazat-Châteaugay-Blanzat, Nohanent, Durtol.
- 4) Adultes hors Cébazat-Châteaugay-Blanzat, Nohanent, Durtol.

**Clôture des inscriptions : 15 septembre**

Vous saurez dans la semaine suivante si votre inscription est retenue ou non.

## Facturation

Les factures seront envoyées aux familles en novembre

**Ne faites PAS de règlement AVANT d'avoir reçu votre facture.**

**Droits d'inscription :**

- Règlement en 1 ou 5 fois possible  
*Novembre, décembre, janvier, février, mars*

**Location d'instrument :**

- Règlement en 1 ou 3 fois possible  
*Janvier, février, mars*

## Paiement en ligne, simple et pratique !

**Le paiement s'effectue en ligne.**

Nous vous communiquerons les modalités lors de l'envoi de la facture courant novembre.

Nous espérons que vous apprécierez ce service qui simplifie vos démarches.

# ECOLE DE MUSIQUE - VALLÉE DU BÉDAT

Cébazat - Châteaugay - Blanzat - Nohanent - Durtol

## TARIFS 2023 / 2024

Il est possible de fractionner le règlement en 5 versements:

1<sup>er</sup> versement: avant le 30 novembre

4<sup>ème</sup> versement: avant le 28 février

2<sup>ème</sup> versement: avant le 30 décembre

5<sup>ème</sup> versement: avant le 30 mars

3<sup>ème</sup> versement: avant le 30 janvier

### TOUTE ANNEE COMMENCEE EST DUE

CATEGORIES		Elèves Vallée du Bédât *	Elèves hors Vallée du Bédât
Droit d'entrée	Par personne	<b>21 €</b>	
<u>1<sup>ère</sup> catégorie</u>  Formation musicale seule	1 pers.	127 €	260 €
	2 pers.	229 €	466 €
	3 pers.	305 €	629 €
	4 pers.	359 €	745 €
	5 pers.	387 €	814 €
<u>2<sup>ème</sup> catégorie</u>  Formation musicale + 1 discipline ou 1 seule discipline	1 pers.	204 €	393 €
	2 pers.	377 €	728 €
	3 pers.	530 €	1 046 €
	4 pers.	658 €	1 297 €
	5 pers.	761 €	1 512 €
<u>3<sup>ème</sup> catégorie</u>  Elèves participants à l'orchestre d'harmonie	1 pers.	133 €	269 €
	2 pers.	252 €	497 €
	3 pers.	353 €	712 €
	4 pers.	436 €	882 €
	5 pers.	498 €	1 022 €
<u>4<sup>ème</sup> catégorie</u>  Formation musicale + 2 disciplines ou 2 disciplines	<i>Tarif 2<sup>ème</sup> + 102 € par instr. Supp.</i>		<i>Tarif 2ème + 196,50€ par instr. Supp.</i>
	<i>Ou tarif 3<sup>ème</sup> + 66,50 € par instr. Supp.</i>		<i>Ou tarif 3ème + 134,50 € par instr. Supp.</i>
<u>5<sup>ème</sup> catégorie</u> Éveil / Atelier de découverte, Atelier théâtre	<b>76 €</b>		<b>166 €</b>
<u>Location d'instrument</u>	<b>112 €</b>		<b>194 €</b>
	En cas de difficultés il est possible de fractionner le règlement de la location d'instrument en 3 versements		

\* Ces tarifs s'appliquent aux résidents des villes de Cébazat, Châteaugay, Blanzat, Nohanent et Durtol

# Règlement intérieur

*(Quelques petits rappels !)*

## Enseignement

Les cours à distance (par visioconférence, téléphone, courriel...) ne sont jamais la règle à l'école de musique. En cas de fermeture imposée, un suivi pédagogique sera mis en place dans la mesure des moyens disponibles.

## Absence des mineurs

De manière générale, pensez à prévenir les enseignants de votre absence ou de celle de votre enfant. Nous vous demanderons systématiquement de justifier l'absence des mineurs.

## Responsabilité de l'école

La responsabilité de l'école commence au début d'un cours et s'arrête à sa fin. En dehors des heures de cours, ne laissez pas vos enfants sans surveillance.

## Démission

Si vous arrêtez votre apprentissage musical en cours d'année, il convient d'avertir l'établissement par courrier, signé des parents pour les mineurs.

## Vacances

L'école de musique suit le rythme scolaire.

Les cours sont généralement interrompus le samedi après les cours et reprennent le lundi matin.

## Diffusion des photos

L'école se réserve le droit de diffuser les photos pour les personnes qui n'ont pas répondu à cette mention lors de la réinscription.

## Renseignements administratifs

Merci de bien vouloir nous signaler tout changement de situation.

## Être bon public

C'est **un principe de base** pour soutenir l'élève musicien. Parents, enfants, amis ou camarades des musiciens de l'école, nous sommes leur premier public.

Nous devons aussi **être leur meilleur public** !

Alors, parlons bas, limitons les allées et venues, les prises de photos successives qui déconcentrent les élèves, ne montons pas sur scène, ne restons pas devant pour prendre la photo, éteignons les flashes et...

**...restons jusqu'à la fin des concerts !**

# Demandez l'programme !

## Les "Grands" Concerts à Sémaphore

Concerts d'Hiver, les 21 et 22 déc.  
Concert Solidarité, le 10 février  
Concert de Printemps, le 12 avril  
Concerts d'Été, les 21 juin

## Les soirées festives !

Grande soirée de Ste Cécile, le 18 nov.  
**Sémaphore**  
*Spectacle d'humour musical suivi d'un  
repas dansant !*  
Fête de la musique, le 15 juin

## Coup de Projo sur...la clarinette

Du 20 au 24 mars

*Concerts, master-class, conférences, rencontres d'artistes...  
En partenariat avec Sémaphore, La Muscade et la Médiathèque Aimé Césaire*



## Fait par les petits !

Samedi 3 février, 10h00 - **Sémaphore**  
*Spectacle par les élèves de CM  
de la Vallée du Bédat*

## Les " À Propos de...."

Vendredi 22 mars, 19h30, *la Rhapsody in Blue* de  
George Gershwin - **Sémaphore**

## Résidence d'élèves à La Muscade !

La Rési'K'actu, le 20 avril  
*Concert de musiques actuelles*  
La Rési'd'Art lyrique, les 27 & 28 avril  
*Spectacle À table ! par la classe de chant*  
La Rési'Jazz, le 18 mai - *Concert de jazz*

. Samedi 25 novembre, 17h00 au *Domaine de La Prade* à Cébazat

. Samedi 2 décembre, 17h00 à *La Muscade*

. Samedi 20 janvier, 17h00 à *Sémaphore*

. Samedi 27 janvier, 17h00 *salle sous les gradins* à Durtol

. Samedi 3 février, 17h00 à *la Maison de la Source* à Nohanent

. Samedi 16 mars, 17h00 à *l'église de Châteaugay*

**Leurs  
MIDIÉ  
Musiques**





## Découvrez l'association Cébaz'tempo et les activités qu'elle propose.

*Il ne se passe pas un mois sans nous croiser !*

Liée à l'Ecole de Musique et Théâtre de la Vallée du Bédât, **notre association a pour but de l'accompagner dans toutes ses activités**, de permettre aux élèves et aux parents d'élèves de se rencontrer, et d'assurer un véritable lien social au sein de l'école de musique.

Forte d'une vingtaine de bénévoles réguliers et d'autres « occasionnels », notre association **propose de nombreux services et animations aux élèves**, à leurs parents, ainsi qu'à tous les spectateurs qui viennent aux concerts et spectacles :

- . Pot de l'amitié et buvette à l'issue de chaque audition et concerts,
- . Stand buvette et repas à la fête de la musique,
- . Vente des livres de solfège au sein même de l'école de musique,



- . Conte et gouter pour les 4 - 6 ans,
- . Ciné et gouter pour les 7 - 11 ans,
- . Soirée pour les ados,
- . Repas spectacle et soirée dansante de la Ste Cécile,
- . Concert solidarité au profit d'une association.



**Nous soutenons également certains projets pédagogiques,  
logistiquement ou financièrement.**

Depuis toujours, nous sommes animés par l'envie de créer une ambiance conviviale au sein l'Ecole de Musique et Théâtre de la Vallée du Bédât.

*Rejoignez-nous !*

**Pour nous contacter :**

Courriel : [associationcebaztempo@gmail.com](mailto:associationcebaztempo@gmail.com)

Tel : 06.32.17.24.85



**Suivez-nous !** 

Pour simplement adhérer à l'asso ?!  
Rien de plus simple, il suffit de flasher ici

**Ou rendez-vous sur [urlz.fr/mFqD](http://urlz.fr/mFqD)**

